

OCTOBRE NOVEMBRE 2021

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Faire commune, c'est permettre la rencontre entre les habitants de nos deux villages et construire ensemble un avenir commun.

Il y a 20 mois, beaucoup d'entre vous étiez dubitatifs sur notre volonté de mettre en place une démocratie participative à Clara-Villerach.

Elle est devenue réalité !

Les réunions citoyennes favorisent l'émergence d'idées ; le budget participatif permet la réalisation concrète de propositions imaginées par des habitants ; le conseil citoyen, désormais installé, donnera son point de vue sur les décisions municipales.

Il vous appartient désormais de vous saisir de ces différents espaces pour que votre parole soit entendue et ce dans l'intérêt général.

Cependant, nous nous attachons à répondre aux demandes émises lors des permanences des élus ou lors de rencontres informelles, s'agissant notamment de contrôler les stationnements abusifs ou hors zone de stationnement, de réguler les nuisances sonores en journée, de limiter les pratiques de chasse pouvant entraîner l'envahissement de gibiers dans nos jardins. Nous en appelons ici au civisme de toutes et tous.

Notre commune se construit avec les compétences de ses habitants. Nous renouvelons nos remerciements à celles et ceux, qui, dans un engagement désintéressé, nous permettent de réaliser des travaux nécessaires au bien-être de tous et d'accompagner les événements culturels et festifs.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 novembre pour imaginer ensemble la commémoration du bicentenaire de la réunion de Clara et de Villerach.



CONTACTEZ-NOUS À :

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus à Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h. A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre **facebook** Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application **Panneau Pocket** pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Gestion des déchets

Le Sydetom (en charge de la collecte et du traitement des déchets) fait le constat que la redevance payée par ses adhérents (dont les collectivités) ne couvre plus le besoin en financement.

Une réflexion est actuellement menée pour aller vers une tarification par flux qui permettra aux collectivités de connaître et de payer le juste prix du traitement par flux de déchets.

Il est temps de s'engager dans une démarche vertueuse de diminution des tonnages !

Dans les Pyrénées Orientales, le poids des Ordures Ménagères Résiduelles (poubelle classique) représente 289,53 kg par habitant et par an (données 2019). Une baisse de 10 kg par habitant est constatée par rapport à 2018 mais ce n'est pas encore suffisant ! En effet, ces déchets font l'objet d'incinération ce qui représente un coût important et une source de pollution.

Le refus de tri a continué sa progression en 2020 et représente désormais 28.35% de nos poubelles jaunes. Le coût du traitement par incinération de ces erreurs de tri s'élève à plus d'un demi-million d'euros pour 2020.

Le savez-vous ?

Nos Ordures Ménagères résiduelles contiennent 27% de déchets organiques qui pourraient être compostés.

Le Plan Régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) adopté en novembre 2019 prévoit une réduction de 50 % (objectif 2025 et 61 % en 2031) des bio-déchets (déchets de repas et déchets verts) présents dans les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

Les biodéchets devront être soit triés et recyclés à la source, soit collectés séparément et non mélangés avec d'autres types de déchets avant le 31 décembre 2023.

Dans le cadre de la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés », chaque collectivité est libre de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets ainsi qu'un rythme de déploiement adapté au territoire. Pour cela des diagnostics territoriaux sont en cours.

La municipalité réfléchit à la mise en place de composteurs collectifs nous permettant de contribuer à la réduction du poids de nos ordures ménagères résiduelles.

Le Sydetom 66 travaille aussi au déploiement de la collecte de proximité des textiles, linges de maison et chaussures par l'implantation à titre gracieux de conteneurs de collecte.

Un territoire labellisé Projet Alimentaire Territorial

Le Conseil communautaire réuni le 14 octobre 2021 a été informé de la labellisation Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau I. Cette labellisation engage la CCCC autour de 4 dimensions :

- Économique : développement de filières locales de production agricole de qualité et protection du foncier à fort potentiel agronomique

- Environnementale : sensibilisation et lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective

- Sociale : Aller vers une plus grande justice alimentaire pour permettre l'accès de tous aux produits de qualité

- Santé : éducation alimentaire pour prévenir les pathologies liées aux habitudes de consommation, lutte contre la précarité alimentaire

Pour ce faire, un financement à 70% sur 3 ans a été obtenu auprès de l'Etat et permettra notamment le financement d'un poste de chargé de mission.

Il ou elle assurera les coordinations nécessaires pour rédiger le programme d'actions et mettre en œuvre les différentes actions et partenariats ; lancera la réalisation des diagnostics manquants ; animera la gouvernance ; mettra en œuvre les actions communautaires en matière de foncier agricole et de restauration scolaire.





Le pouvoir d'agir des habitants, une réalité à Clara-Villerach Réunion Citoyenne, un temps de concertation

Le 2 octobre dernier a eu lieu la seconde réunion citoyenne organisée par la municipalité. Il y a été question des espaces couverts de la commune : salles de la mairie, salles des fêtes de Clara et de Villerach, salle de l'ancienne école de Villerach, espace « donnerie » de Clara.

Accueillis autour d'un café, les habitants se sont rapidement installés par petits groupes pour faire dans un premier temps l'état des lieux : quels sont ces espaces ? comment sont-ils utilisés ? quels sont les contraintes ou les manques qui limitent leur utilisation ?

A partir de ces constats, quatre groupes se sont dessinés à partir des questions : comment pourrions-nous utiliser ces espaces ? quelles activités pourraient-ils accueillir ? Les participants se sont interrogés sur comment organiser ces activités pour qu'elles s'articulent les unes aux autres, sur comment la municipalité pouvait les faciliter et sur leur inclusion dans la vie du voisinage.

Un premier groupe a réfléchi sur des ateliers intergénérationnels : rencontres et transmission de savoirs entre enfants, jeunes et moins jeunes, autour de la cuisine, de la miellerie, du bricolage, ... selon les idées qui pourraient surgir.

Un second groupe s'est penché sur la vie associative et comment réguler l'utilisation de ces différents lieux pour répondre aux besoins des associations du village ou d'associations extérieures.

Le troisième a porté sa réflexion sur l'espace « donnerie » sous le porche de l'église de Clara. Il en ressort la nécessité de l'aménager, l'organiser, travailler sur sa gestion, voire le regrouper avec celui de Villerach, ce qui libérerait de la place pour une bibliothèque communale à Villerach.

Enfin un quatrième groupe a proposé la création d'un bar associatif tenu par une association, proposant des temps conviviaux autour de soirées jeux ou d'un match, d'un film... essayant de voir quel lieu serait le plus approprié et quel mode de gestion pour maintenir la polyvalence des salles.

La matinée a été très riche et fructueuse. Nombreux ont été les participants qui se sont quittés avec plein d'idées à approfondir et mettre en action... Tout comme les membres du conseil municipal qui vont approfondir les modalités de mise en place de ces propositions dans les prochaines semaines.

Une prochaine réunion citoyenne sera proposée avant la fin de l'année autour de l'organisation du Bicentenaire de la Commune.

Une autre façon de faire vivre la démocratie : Le Conseil Citoyen est en place !

Treize habitants se sont portés candidats pour constituer le Conseil Citoyen de la commune dont le rôle sera d'apporter un regard critique sur la tenue des engagements portés par la municipalité et de faire remonter les attentes d'intérêt général portées par les habitants. Pour encourager cet élan, le Conseil municipal a décidé de conserver l'ensemble des candidatures pour les 12 postes initialement prévus.

Les membres du Conseil Citoyen élus pour deux ans sont :

-M. Egea Arnaud, Mme Egea Virginie, M. Moliner Simon, M. Laguerre Robert, M. Schroyen Johan, M. Jacques Vinardell, M. Sampere-Antonio Albert pour le collège des habitants de Clara

-Mme Baudouin Gaëlle, M. Olive Didier, Mme Biau Martine, Mme Boulic Cécile pour le collège des habitants de Villerach ;

-M. Rollot Marc et Mme Gervais Emeline pour le collège des entrepreneurs et représentants associatifs.

Nous les félicitons ! Le Conseil Citoyen sera reçu une à deux fois par an par le Conseil Municipal qui recueillera sa parole et s'engage à apporter des réponses aux avis et propositions émises.

C'est vous qui proposez, c'est vous qui décidez : l'édition 2021 du budget participatif est lancée !!

L'année dernière, votre premier choix s'était porté sur l'installation de panneaux avec photos des enfants des villages pour inciter les automobilistes à ralentir. Ils sont en cours d'impression et seront installés dans les prochaines semaines. Le deuxième projet qui concerne l'équipement de la commune en matériel de projection de film devrait pouvoir également être financé.

Nous attendons vos projets pour la nouvelle édition ! Retrouvez le calendrier et le formulaire d'idée joint à ces Echos !





Vide grenier de Villerach 10 octobre 2021





Équipements spéciaux obligatoires

La préfecture des Pyrénées-Orientales a publié cette semaine l'arrêté définissant les communes dans lesquelles l'obligation s'appliquera dès le 1er novembre.

À partir du 1er novembre 2021 et ce jusqu'au 31 mars 2022, les équipements spéciaux sont obligatoires sur 48 communes des Pyrénées-Orientales, parmi les 126 communes classées en zone montagne : Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades, Ayguatèbia-Talau, Bolquère, Bourg-Madame, Canaveilles, Caudiès-de-Conflent, Dorres, Égat, Enveitg, Err, Estavar, Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via, Fontpédrouse, Fontrabouise, Formiguères, Jujols, La Cabanasse, La Llagonne, Latour-de-Carol, Les Angles, Llo, Mantet, Matemale, Mont-Louis, Nahuja, Nyer, Olette, Oreilla, Osséja, Palau-de-Cerdagne, Planès, Porta, Porté-Puymorens, Puyvalador, Py, Railleu, Réal, Saillagouse, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sainte-Léocadie, Sansa, Sauto, Souanyas, Targassonne, Thuès-Entre-Valls, Ur et Valcebollère.

Concrètement, selon l'arrêté ministériel pris en juin 2021, il est imposé aux automobilistes de faire poser des pneus neige "sur quatre roues" ou, plus simplement, d'être en mesure de mettre des chaînes ou des chaussettes sur "au moins deux roues motrices".

Pour la RN 116, le début de la zone en montant et la fin de zone en descendant seront matérialisés par des panneaux d'entrée et de sortie de zone au croisement de la RN 116 et la RD 4 (Accès Evol, Oreilla). Les voies communales d'Olette ne sont pas concernées par l'obligation"

Rencontre avec...

Gilles et Geneviève Bascou, restaurateurs Les loges du jardin d'Aymeric



Après neuf ans passés dans leur restaurant à Prades, Gilles et Geneviève Bascou sont venus s'installer dans cet écrin de verdure à Clara en 2004. Ils y tiennent trois chambres d'hôte et une table renommée qui arbore sur sa devanture un Bib gourmand du Guide Michelin.

Gilles, chef reconnu, a une autre passion, celui du travail de la terre nourricière. Il choisit ses deux jardins potagers sur Prades qui lui permettent d'être autonome en légumes bio les trois-quarts de l'année : *"Voir un produit évoluer de la graine à la récolte, pour moi c'est aussi passionnant que de sortir un plat"*

Le Chef propose trois menus de 20€, 32€ et 48€ ainsi que des menus spéciaux lors des occasions calendaires. Ils sont toujours élaborés avec les produits du terroir et extra-frais. Gilles Bascou aime, s'il ne les voit pas pousser, choisir scrupuleusement ses produits avant de les travailler en cuisine. Il n'est pas rare de le rencontrer le samedi matin sur le marché des producteurs à Prades. Ses fournisseurs de viande élèvent leurs bêtes dans les environs (Eus, Sournia, Cerdagne...)

Il pétrit lui-même son pain au levain avec des farines sélectionnées chez un producteur du Capcir et le cuit dans son four à bois.

Vous l'aurez compris *Les loges du jardin d'Aymeric* est une belle réussite personnelle mais aussi un rayonnement pour la commune de Clara-Villerach à travers tout le département et même au-delà.

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.

Chronique du bicentenaire La Fontaine Réunion du Conseil Municipal 1908

"Considérant que la fontaine publique de Clara étant dépourvue d'eau nécessaire pour l'usage de la population, surtout en temps de sécheresse où elle est presque à sec ; que cette pénurie se produit chaque année au moment des fortes chaleurs, moment où l'eau serait le plus utile pour la santé publique ; que les gens sont obligés d'attendre à tour de rôle, quelquefois jusqu'à une heure fort avancée de la nuit pour avoir un peu d'eau ; que certains s'en vont puiser à des ravins de l'eau malsaine, ce qui pourrait occasionner de graves maladies, cette eau n'étant pas potable ; que la commune, ne possédant pas d'autre eau, elle serait dans un grand embarras en cas d'incendie ; on vote en principe la construction d'un projet fontinal permettant de faire venir dans le village l'eau des sources qui existe au lieu dit "Lou Barnadal".

(Extrait de Clara Villerac par l'Abbé Albert Cazes).



POINT TRAVAUX

A Clara

Travaux réalisés :

- Les travaux du parking rue du Canigou (le mur de soutènement, son enduit, le bâti des WC) ont pu grandement avancer grâce à la participation dynamique des nombreux bénévoles et à la subvention obtenue de 14 396€ au titre de la répartition des amendes de police de l'année 2020.
- Le mur derrière les poubelles de tri a été enduit
- Les derniers garde-corps ont été posés, rue du Canigou
- Des nouveaux panneaux d'avertissement signalent les éventuelles chutes de pierres sur la traverse

Travaux à venir :

- Fin des travaux du parking
- La Mairie accède à la demande de l'Indépendant de déposer une boîte dans le village afin que les habitants abonnés ayant choisi ce mode de livraison puissent profiter de ce service.

A Villerach

Travaux réalisés :

- Le garde-corps rue du Castell a été fixé
- Un étendoir a été installé à la fontaine

Travaux à venir :

- La création d'un local de stockage à l'arrière de la salle des fêtes

Remerciements

La municipalité remercie tous les habitants qui participent aux différents aménagements des villages. Ensemble on va plus loin !
La commune remercie également le Conseil Départemental d'avoir répondu à notre demande d'améliorer les aires de croisement sur la RD35.



NOUS VOUS REPONDONS

Tapage diurne

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les horaires pour faire vos travaux bruyants soit de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Stationnement

Le parking à Clara offre 15 nouvelles places de stationnements, le parking rue des mimosas à Villerach sera amélioré. Ayons le réflexe d'un stationnement court pour décharger sa voiture et ensuite déplacer son véhicule sur les emplacements dédiés.

Techniques pour fixer les sangliers sur le territoire de chasse

Nous avons alerté l'ACCA et nous rechercherons avec ses membres les lieux les plus éloignés de nos villages pour la mise en place des égrainoirs ou autres techniques d'alimentation.



VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira **le lundi 1er novembre-18h30**.

Bicentenaire de la réunion des deux villages

Une réunion est prévue pour préparer cet évènement **le 19 novembre à 18h30 à Villerach**. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies se dérouleront **à 10h45 à Villerach, 11h30 à Clara** et seront suivies d'un apéritif offert par la municipalité à 12h à la salle des fêtes.

Budget participatif

Nous attendons vos propositions à partir **du 08 novembre**. Vous trouverez dans ces Echos, le formulaire d'idée à compléter.

Aide aux activités sportives et culturelles

La municipalité vous rappelle que les enfants de Clara-Villerach peuvent prétendre à des aides financières de la commune allant de 50€ à 150€ pour la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle dans le Conflent. Rapprochez-vous du secrétariat de la mairie pour obtenir le formulaire.

Emilie et Maryse, nos secrétaires

Les membres du Conseil municipal remercient Emilie Saulnier de les avoir accompagnés dans la prise de leur fonction et souhaitent un chaleureux retour à Maryse Trivière pour sa reprise du secrétariat de la mairie.

Formation à l'utilisation des défibrillateurs

Si vous souhaitez être formé à l'utilisation du défibrillateur, inscrivez-vous au secrétariat de la Mairie.

Projet médiathèque

Mercredi 24 novembre à 18h, Célia et Nathalie vous donnent rendez-vous à la médiathèque de Villerach pour recueillir vos souhaits et vos idées sur l'avenir de la médiathèque.

Au programme de cette rencontre ouverte à tous -L'intégration au réseau du Conflent, les horaires, l'aménagement du lieu, le bénévolat ...

En attendant ce temps fort, venez découvrir la sélection du trimestre...

La BD

Une vie avec Alexandra David-Neel de Fred campoy et Mathieu Beachot

« Une intrépide aventurière... Les pentes verglacées de l'Himalaya... L'histoire vraie de la première occidentale à être entrée au Tibet. »

Le livre

L'étoile du berger de Miquel Perpinya

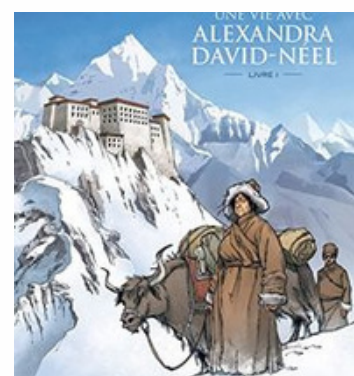
Extrait «...et on dansait à Villerach. Dans un coin du petit café, assis sur une estrade pour mieux suivre les couples enlacés. »

Ce roman vous permettra de suivre le cheminement du jeune Benoît, orphelin de la retraite qui va parcourir le département, de la vallée du Llech à la côte Vermeille.

Le DVD

Lost in Translation de Sofia Copola

Une plongée déroutante dans la ville de Tokyo et une rencontre émouvante.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Exposition "Arts et passion"

Vous habitez Clara ou Villerach, vous êtes "artistes" confirmés, jeunes talents ou débutants passionnés en peinture, sculpture, mosaïque, photographie ou autres domaines artistiques inscrivez-vous à **l'exposition "Arts et passion" de Clara-Villerach des 4 et 5 décembre 2021 à la Mairie à Clara.**

Un **vernissage aura lieu le vendredi 3 décembre à 19h.** Le lauréat du prix des jeunes talents sera élu le dimanche à 17h.

Renseignements et inscription auprès de Dominique de Schryder 06 41 00 16 03

Soirée castanyade i vi nou, Villerach

Sempre Endavant organise le **30 octobre à 19h à la salle des fêtes de Villerach** la Castanyade sur inscription :

Apéritif et mises en bouche, soupe de courge d'Eus, tartiflette maison, châtaignes grillées, vin nouveau (prix 10€, enfants + de 8 ans : 5€)

Inscriptions auprès de Bruno 06 19 22 22 37 ou Stéphane 06 33 96 54 16

Père Noël des enfants

Le Père Noël passera dans les rue des villages le **samedi 18 décembre** après-midi.



Conseil des Jeunes et Halloween

Les enfants se donnent rendez-vous **le 31 octobre à la médiathèque de Villerach à 17h30 :**

Décoration de la salle, goûter, lecture de contes qui font peur. Et à 18h30, ramassage des bonbons chez les habitants.

La fête continue à Clara le **1er novembre : rendez-vous à la salle des fêtes à 18h30** pour la collecte de bonbons.

Les enfants viennent affreusement déguisés et maquillés.

Les villageois sont invités à ouvrir leur porte aux enfants pour leur offrir des bonbons ces soirs-là. Le Conseil des jeunes propose aux habitants de décorer leur fenêtre et leur porte d'entrée avec des citrouilles.

Livraison de pommes Bio, Villerach

Dimanche 31 octobre à 11h30 seront livrées les pommes bio d'Adama à commander au 06 11 14 81 72 Par caisse de 8kg à 16€ ou 13kg à 30€ (chanteclair, golden, parsi, rouge pixie, reine des renettes, canada grise...)

Information paroissiale

Le **11 novembre à 9h30** à l'église de Clara, à l'occasion de la Saint Martin, fête patronale de Clara, une messe sera célébrée.

